Assistant(e) administratif(ve) et commercial(e). Nîmes. Missions : accueil et suivi des clients, accueil des prospects et clients sur le centre, finaliser la vente, fidéliser les clients et obtenir des avis sur interne, réaliser des ventes additionnelles, check-in et check-out, tenue de caisse, gestion du ménage, chariot, suivi compteur, déchets, caméra, petit bricolage, réception de marchandises, location de Camion, suivi des dossiers clients et des contrats, tenue des dossiers clients, suivi du paiement des factures et relances débiteurs. CDI. 36h. Salaire mensuel : 1692,30 €. Expérience : 1an. Offre Pôle emploi n° 135DXYP

Manutentionaire (H/f). Nîmes. Missions : réception, contrôle et déchargement des marchandises, mise en rayon, facing, préparation des commandes pour les restaurateurs, port de charge lourdes et répétitives (colis de 20 kg). Vous êtes organisé, vous savez suivre des procédures de stockage et de rangement. CDD de 6 mois. 35H. Salaire mensuel : 1645,58€. Débutant accepté. Offre Pôle emploi n° 135 DVNH

Caissièr(e) de station-service. Nîmes. Missions : assurez l'accueil des clients, enregistrez l'encaissement et conseillez le client. Vous réalisez le fond de caisse et maitrisez le rendu monnaie. Effectuez la mise en rayon des articles du magasin, vous assurez la réception des commandes. Vous maintenez le magasin propre (ménage). Le planning sera à définir avec l'employeur. CDD : 3 mois. 24h horaires normaux. Salaire mensuel : 1133,60 €. Débutant accepté. Offre Pôle emploi n° 135GZYG

ASSOCIATIONS

Au bout du fil. L'association Au Bout du Fil dont la mission est d'aider à rompre l'isolement et à favoriser le lien social des personnes âgées partout en France, recherche 100 nouveaux appelants bénévoles pour répondre à la solitude croissante et à l'isolement chez les personnes âgées. Renseignements, dossier d'information, candidature bénévole : 01 70 55 30 69 - Site web : www.auboutdufil.org

Assemblée générale. L'association Café d'Anaïs vous convie à l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 27 juin à 17h30 au Vaisseau 3008, 9 rue de l'Hôtel-Dieu. Apéritif de clôture. Appel à candidature : si vous désirez vous investir dans l'association en intégrant le Conseil d'administration, merci de nous prévenir par mail. contact@cafe.reseauanais.fr.
Tél. 04 34 28 38 58

Prévention routière. l'association Prévention Routière et de son comité dans le Gard recherche des bénévoles dans le département pour déployer ses actions de sensibilisation auprès du public, et notamment des jeunes et des séniors. Pour nous contacter : comite30@preventionroutiere.com et 04 66 26 16 05.

PRÉFÈTE DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination
Service des élections, de la réglementation générale et de l'environnement
Bureau de la réglementation générale et de l'environnement

COMMUNE DE VAUVERT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)
dans le cadre du projet de renouvellement urbain dans le quartier des Costières
Acquisition de cellules commerciales de la copropriété de l'immeuble "Le Montcalm" sur le territoire de la commune de Vauvert

RAPPEL

Par arrêté préfectoral n° 30-2022-04-26-00002 du 26 avril 2022, une enquête publique dans le cadre du projet de renouvellement urbain dans le quartier des costières concernant l'acquisition de cellules commerciales de la copropriété de l'immeuble "Le Montcalm" sur le territoire de Vauvert, est ouverte en mairie de Vauvert **durant 16 jours consécutifs, du lundi 13 juin 2022 à 9 heures au mardi 28 juin 2022 inclus à 17h00**.

Cette enquête publique est préalable :
- à la déclaration d'utilité publique (DUP) de l'acquisition de cellules commerciales de la copropriétés de l'immeuble "Le Montcalm" à Vauvert ;
- et à la cessibilité des cellules commerciales de l'immeuble "Le Montcalm" à Vauvert, nécessaires à la réalisation d'une réserve foncière.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'acquisition de cellules commerciales de l'immeuble "Le Montcalm" dans le quartier des Costières à Vauvert et la cessibilité de cellules commerciales nécessaires à la réalisation de la réserve foncière, ou un arrêté de refus.

Monsieur André CARRIÈRE, ingénieur hydraulicien, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Nîmes le 1er avril 2022.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Vauvert - Place de la Libération et du 8 mai 1945, 30600 Vauvert, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :

- du lundi au jeudi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
- le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le site internet disponible à l'adresse de la commune de Vauvert https://www.vauvert.com/grands-projets/nouveau-programme-de-renouvellement-urbain-npnru/renovation-globale-du-montcalm/

En outre, un accès gratuit aux dossiers est mis en place sur un poste informatique prévu à cet effet dans les locaux de la mairie de Vauvert - Place de la Libération et du 8 mai 1945 à Vauvert, aux jours et heures mentionnés ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête.

Durant celle-ci, les observations portant à la fois sur l'utilité publique de l'acquisition de cellules commerciales de l'immeuble "Le Montcalm" dans le quartier des Costières à Vauvert et sur l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Vauvert - service foncier - Place de la Libération et du 8 mai 1945 à 30600 Vauvert.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues à la mairie de Vauvert - Place de la Libération et du 8 mai 1945 à 30600 Vauvert, aux jours et heures suivants :

- le lundi 13 juin 2022, de 9 heures à 12 heures (jour d'ouverture de l'enquête) ;
- le mercredi 22 juin 2022, de 9 heures à 12 heures ;
- le mardi 28 juin 2022, de 14 heures à 17 heures (jour de clôture de l'enquête).

Tout renseignement utile sur le projet peut également être obtenu auprès de la mairie de Vauvert - service foncier - Place de la Libération et du 8 mai 1945 à 30600 Vauvert.

Le présent avis sera affiché en mairie de Vauvert. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Vauvert ainsi qu'en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination, bureau de la réglementation générale et de l'environnement, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9.

bc AVOCATS

GREEN INVEST DREAM

Société civile au capital de 952 400 euros
Siège social : 43, avenue Paul Santy - 69008 LYON
transféré 5, chemin du Mas de Raffin - 30210 CASTILLON DU GARD
889 264 230 RCS LYON

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 43, avenue Paul Santy 69008 LYON au 5, chemin du Mas de Raffin - 30210 CASTILLON DU GARD à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 889 264 230 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NÎMES.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 24 septembre 2020, a pour objet social l'acquisition, la gestion, la cession de participations au sein de la société GREENBULL GROUP SAS (SIREN : 834 111 122) et autres sociétés membres du groupe de ladite société, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société, et un capital de 952 400 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis, la Gérance

AUGMENTATION DE CAPITAL, CRÉATION D'ENTREPRISE, TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL...

ACCÉLÉREZ VOS FORMALITÉS ET SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE.

Envoi de l'attestation d'insertion dans la journée par email (ou par fax)
Réactivité à vos demandes de renseignements ou de devis
Mise en forme vous offrant systématiquement le tarif le plus bas
Envoi gratuit, par courrier, d'un exemplaire du journal à sa parution.

laGazette MONTPELLIER NÎMES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES, AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE, AVIS DE MODIFICATION DU PLU...

Donnez-leur un maximum de visibilité : publiez-les sur l'hebdo d'information N°1 du département.
Simplifiez-vous la vie : réactivité à vos demandes de renseignements ou de devis. Envoi gratuit, par courrier, d'un ou plusieurs exemplaires du journal, à sa parution.
Pour toute transmission du texte de l'avis **avant le mardi 14 h, publication le jeudi.**

SERVICE ANNONCES LÉGALES - Marie-Laure Boyer – 06 75 08 84 20

LA GAZETTE DE MONTPELLIER
13 place de la Comédie - CS 39530 - 34960 Montpellier cedex 2
annonceslegales@gazettedemontpellier.fr

LA GAZETTE DE NÎMES
11 rue Régale - 30000 Nîmes
annonceslegales@gazettedenimes.fr